



HOLD-UP SUR LES RETRAITES, INJUSTICE ET STIGMATISATION DES RETRAITES :

Les mesures gouvernementales annoncées par le Premier Ministre en cette fin août, provoquent un vif sentiment de révolte parmi les retraités.

Aucun gouvernement n'a demandé autant de sacrifices aux retraités et toutes les mesures prises envers les retraités sont contre-productives.

Car qui peut ignorer le poids des seniors dans l'économie ?

En 2020, les seniors seront plus nombreux que les enfants de moins de 5 ans, ils dépensent en moyenne près de 28 000 euros par an. Ils représentent 52 % de la consommation, dans la santé, l'alimentation, mais aussi 50 % des achats de véhicules, 35 % des jouets.

Ils participent bénévolement à de nombreuses activités socialement utiles.

Injustice, stigmatisation qualifient également ce mépris envers eux.

Blocage ou presque des pensions pendant 4 ans, suppression de la demi-part pour le calcul de l'impôt sur le revenu pour des personnes vivant seules ayant élevé au moins un enfant, l'imposition des majorations de pension pour enfants, gel des retraites complémentaires pendant 3 ans, hausse de 1,7 % de la CSG, menaces sur la pension de réversion, pas d'augmentation des pensions en 2018.

Voilà maintenant l'annonce de la programmation d'une sous-indexation des pensions de retraites par rapport à l'inflation – elles n'augmenteront que de 0,3 % pour 2019 et 2020 pour une inflation estimée à 2,3 % sur les 12 derniers mois de 2018.

Les retraités réalisent que les coups de rabot ne s'arrêteront pas là.

Certains membres du gouvernement, relayés par des « journalistes » n'hésitent pas à assimiler les pensions de retraite à une prestation sociale !! NON !

Les pensions sont le fruit de nombreuses années de travail et ne sont en aucun cas dans un cadre « social ». Cela a été dit et redit, jamais les retraités n'ont été autant attaqués.

L'annonce du plan pauvreté du chef de l'État a le mérite de parachever sa vision d'un « nouveau monde » où la France, start-up nation, serait un grand marché où les derniers de cordée auraient des « devoirs » afin de s'assurer une maigre chance de survie. Alors que s'achève une première année dédiée aux premiers de cordée, avoir multiplié les cadeaux aux plus aisés, avoir dérèglementé et privatisé à tout-va et avoir préparé le terreau de l'état de marché où règnent la loi de la jungle et le chacun pour soi, il est temps de faire rentrer dans le jeu, ceux qui « coûtent un pognon de dingue ».

Deux angles d'attaque principaux voient le jour, dès le plus jeune âge une identification au sein des « gens qui ne sont rien » au cas où se trouverait « un petit Mozart » à-même de rejoindre le club restreint des premiers de cordée.

Pour les autres, la mise en place d'un « contrat d'engagement réciproque » par lequel chaque pauvre doit, dans le cadre d'un « projet productif » gagner sa « dignité » en prenant part à l'activité du pays et en remplissant des critères fixés par la puissance publique afin de percevoir un « revenu universel d'activité », filet de sécurité minimaliste. Bref, on menace de la corde les derniers de cordée.

Là encore, les retraités sont oubliés. Pourtant il y a plusieurs millions de retraités pauvres qui ont aussi du mal à boucler les fins de mois ou qui n'achètent même plus de viande, ou n'arrivent pas à payer une mutuelle.

Une nouvelle salve de ponctions, aussi inique que sournoisement mise en œuvre, s'abattra dès le début janvier 2019 sur les retraites du régime de base de Sécurité sociale, via le prélèvement à la source (PAS).

Le PAS de l'impôt sur le revenu va en effet s'appliquer aux pensions de retraite du régime général de base de décembre 2018 qui seront payées à terme échu, c'est-à-dire en janvier 2019.

Donc, pour les retraités, 2018 ne sera pas une année blanche !

Si le gouvernement a trouvé des mesures pour moins pénaliser les 8 millions de ménages bénéficiant de crédits d'impôts notamment en cas d'emploi à domicile, saura-t-il trouver les outils de bricolage pour réparer le « big bug fiscal » opéré sur les 16 millions de retraites dues au titre de décembre 2018 du régime général ?

Bienvenue dans le « nouveau monde » disruptif, où la solidarité de tous est envers les premiers de cordée et les entreprises... ! À l'heure où le chef de l'État parle d'"État providence au XXIe siècle" ou de "nouveau contrat social", nous ne pouvons que s'insurger face à ces propositions et au sacrifice de notre modèle social sur l'autel du tout-marché et du chacun pour soi.

Fin du modèle social, fin de toute valeur républicaine de solidarité, fin des droits collectifs et individuels sans condition.

Du passé il fait table rase, nous ne sommes rien.... Soyons tout !

Quelle riposte envisager ? Une grande mobilisation des retraités dans l'unité syndicale, serait déjà un grand pas !

PERMANENCE :

Nous vous rappelons que la prochaine permanence du Bureau Retraités aura lieu le :



LUNDI 15 OCTOBRE 2018

De 9 H 30 à 12 H 30

Au siège du Syndicat

11 rue Victor Hugo – 93170 BAGNOLET

Mail : unsaretraites@laposte.net

LAPORTE Jean-Claude	Conducteur
THOMAS Jean-Claude	Machiniste
BIDARD Jacques	Conducteur
BREUIL Jean-Louis	Conducteur
CANTRAINNE Philippe	Machiniste
EMERY Jean-Pierre	Vérificateur Bandes
COUDERT Bernard	Maitrise
LANGLOIS Raymond	Conducteur
LANGLOIS Claude	Conducteur
LAPERSONNE Serge	Machiniste